

JUSTICE, ÉTAT ET NATURE

Notions - Terminales générales

LA JUSTICE

1 Définitions

1. La justice

a. Droit.

La justice désigne l'..... qui est chargée de l'application des lois civiles (► Voir *infra* «Lois») dans une société. Concrètement, la justice dans ce premier sens est mise en œuvre dans les différents tribunaux par les juges, avec la participation des avocats, etc. Il n'y a pas de justice sans et sans qui ont parfois force de loi quand il y a un vide juridique (ce sont les

Parfois il peut y avoir opposition entre ce que dit ou ce qu'impose la loi et ce que me dit ma conscience morale. Dans ce cas, il y a opposition entre ce qui est légal (conforme au droit) et ce qui me semble légitime (conforme à la morale). (► Voir Repère 19)

b. Morale.

La justice. La justice est une qu'on peut attribuer à certaines actions (une décision juste) ou une qualité qu'on peut attribuer à certaines personnes (quelqu'un de juste).

Dans la tradition philosophique antique, *la justice* est l'une des quatre cardinales (qualités morales essentielles) avec le courage (capacité à lutter contre l'adversité ou à prendre des risques mesurés), la tempérance (maîtrise des passions) et la sagesse (ou prudence = capacité intellectuelle permettant de discerner le bien, d'évaluer les situations et les conséquences des actions et de choisir les moyens les plus adaptés).

Pour PLATON la justice est une force ordonnatrice qui produit l'harmonie des parties dans l'âme de l'individu ou dans la cité. ► Voir PLATON, *Ménon* et *République*.

L'idéal (► Voir Repère 15) de perfection humaine et de justice passe par le cumul de ces quatre vertus : la justice est insuffisante si elle ne repose pas sur la prudence qui permet de bien comprendre la situation, sur la tempérance qui empêche nos émotions de fausser notre jugement et sur le courage qui permet de passer à l'action sans se laisser intimider.

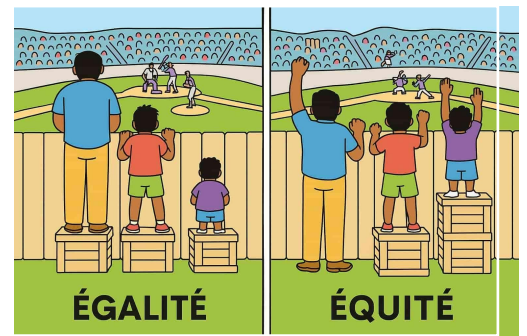
Juste/injuste. La personne *juste* produit des actes ou des situations *justes*. Lorsqu'on dit qu'une chose est injuste, on veut dire par là qu'elle n'est pas conforme à l'idée qu'on se fait de la justice. Cela résulte généralement du sentiment d'une DANS L'ATTRIBUTION DE QUELQUE CHOSE À QUELQU'UN. Par exemple, l'enfant puni pour une bêtise qu'il n'a pas commise éprouve un sentiment d'injustice ou d'..... La personne juste se caractérise par sa capacité à évaluer, à juger une situation afin de prendre une décision et d'agir de la manière la plus adéquate en appliquant un principe de justice.

Principes de justice. Il y a deux grands principes d'attribution ou de répartition considérés comme justes : l'..... et l'..... (► Voir Repère 16)

L'égalité consiste à attribuer la même chose à chacun. C'est ce qu'Aristote appelle l'*égalité arithmétique*. Les droits de l'homme reposent sur ce principe : tous les êtres humains ont les mêmes droits humains.

Exemple :

L'équité (qu'Aristote appelle *égalité géométrique* par opposition à l'*égalité arithmétique*) consiste à moduler l'attribution en fonction d'un critère, comme le besoin ou encore le mérite.



☞ **Exercice.** Compléter le texte avec les mots suivants : jugements - morale - vertu - équité - indignation - institution - égalité - lois - jurisprudences - inadéquation - qualité

2. La loi (ou les lois)

De manière générale, une loi énonce un rapport constant et entre deux choses.

En physique, tel phénomène implique tel autre phénomène. Ex. L'eau bout (phénomène 1) si il fait 100 degrés celsius (phénomène 2). Dans le code pénal, tel délit implique telle sanction. Ex. Article R625-8-3 du code pénal français : l'outrage sexiste (1) est une contravention de 5e classe punie par une amende de 1500 euros (2).

Il faut distinguer différents types de lois.

a. Les « lois ou », c'est-à-dire les lois au sens juridique, énoncent notamment les autorisations, les obligations et les interdictions valables dans une société.

b. La « loi » désigne ce qui n'est pas forcément écrit dans les lois civiles, mais qui constitue néanmoins une obligation morale que nous devons suivre.

c. Les « lois de la » permettent de décrire et souvent de prévoir certains phénomènes naturels.

Une loi de la nature, contrairement aux deux autres types de lois est contraignante (► Voir Repère 22), c'est-à-dire que les êtres naturels y sont soumis (ils ne peuvent pas s'y soustraire ► Voir Repère 06). La force physique est une contrainte.

Par opposition, les lois civiles ou morales, qui émanent de la raison humaine, ne contraignent pas mais les hommes qui s'y soumettent

3. Le droit / les droits

a. Le droit désigne l'ensemble des, instituées par les hommes, qui régissent leurs au sein d'une même société. On distingue, à l'intérieur du droit différentes branches :

- le droit civil définit les rapports entre les individus, les citoyens (exemple : le mariage).
- le droit pénal définit les contraventions, délits et crimes ainsi que les peines qui peuvent être appliquées
- le droit administratif définit les règles de fonctionnement de l'État et des administrations

Sans oublier le code du travail, le code de l'éducation, de l'agriculture ou le code de la route... Toutes les lois du droit français sont accessibles sur le site internet legifrance.gouv.fr

b. Les droits, ce sont nos libertés par oppositions aux devoirs qui sont nos obligations.

On distingue

1° le « droit de » ou « droit-..... » → la liberté de faire quelque chose m'est garantie. Par exemple, si j'ai le droit d'avorter, cela signifie que personne n'a le droit de m'empêcher d'avorter si je le veux et le peux (mais c'est à moi de trouver les moyens d'exercer mon droit, en payant les frais par exemple).

2° le « droit à » ou « droit-..... ». → l'obtention de quelque chose ou l'exercice de fait (► Voir Repère 11) d'une liberté m'est garantie. Si j'ai droit à l'avortement, cela signifie que l'État a le devoir de me donner les moyens d'avorter (remboursement par la sécurité sociale, accès facile aux médicaments ou aux praticiens...)

3° Enfin on distingue le droit positif du droit Ne pas confondre avec la *loi du plus fort* : le droit naturel, c'est l'ensemble des qui échoient à tout être humain en tant qu'il est un être humain. Ce sont des droits considérés comme universels, par opposition aux droits positifs qui sont restreints à un groupe social. La *Déclaration universelle des droits de l'homme* de 1948 se fonde sur cette idée de droit naturel.

✎ **Exercice.** Compléter le texte avec les mots suivants : lois - nature - civiles - créance - positives - volontairement - nécessairement - nécessaire - naturel - obligent - libertés - morale - rapports - liberté

2 Questions philosophiques

- ⊙ Comment savoir ce qui est juste ? ⊙ Être juste, est-ce obéir aux lois ?
- ⊙ Faut-il faire régner la justice à tout prix ?
- ⊙ L'exigence de justice est-elle compatible avec l'existence des inégalités ?
- ⊙ Peut-on demander à la justice qu'elle nous venge ? ⊙ Pourquoi devons-nous être justes ?



1 Définitions

Étymologie. Du latin *STARE* qui signifie « se tenir debout ». Le terme *ÉTAT* apparaît au XVI^e siècle et il est utilisé en philosophie politique pour traduire *RES PUBLICA* (république) ou encore *CIVITAS* (cité). *POLITIQUE* vient du grec ancien *POLIS* qui signifie « cité ». La politique est donc l'art de bien une société humaine.

1. Autorité souveraine, civile, militaire ou éventuellement religieuse, considérée comme une personne juridique et morale, à laquelle est soumise un groupement humain, vivant sur un donné. L'État peut prendre diverses formes (régimes politiques) : monarchie, république, dictature militaire, (quand il y a identité entre le pouvoir politique et le pouvoir religieux). Cela dépend de la nature de son *SOUVERAIN* (celui ou ceux qui dirigent).

2. Administration suprême. (ensemble structuré de personnes et de services) qui exerce le pouvoir et (grâce à un corps de fonctionnaires) une société humaine. L'État prend en charge le et l'organisation de la société.

Les collectivités territoriales (mairies, conseils départementaux, conseils régionaux) sont également des institutions publiques qui ont des pouvoirs politiques et administratifs à l'échelle des territoires correspondant (communes, départements, régions). Ce sont cependant des autorités de second ordre soumises à l'État.

3. Distinction société/État. Attention, dans certains textes de philosophie politique ou dans certains usages courants, l'État est identifié plus largement à la société, c'est-à-dire à un ensemble d'êtres humains unis par des relations d'interdépendance régies par des Mais en général on distingue au contraire l'État et la société, l'État correspondant à ceux qui exercent le pouvoir sur le reste de la société et l'organisent. Quand on dit par exemple qu'un nouveau ministre est issu « de la société civile », c'est qu'il n'exerçait aucune fonction politique auparavant.

On parle aussi souvent de « corps social » et on compare alors l'État à la « tête » de ce corps. On fait alors une analogie entre l'individu humain et la société. (► Voir Repère 27)

La plupart des philosophies critiques de l'État reposent sur le constat de cette opposition État/société qui fait courir le risque de l'....., quand l'État n'agit plus dans l'intérêt de la société et utilise sa force pour servir le seul intérêt particulier des dirigeants ou de la classe sociale dominante, par exemple.

4. Les fonctions régaliennes de l'État :

- fonction (promulgation des lois)
- fonction (respect des lois)
- fonction de maintien de l'ordre intérieur (.....)
- fonction de extérieure (armée)

Pour le sociologue Max WEBER, l'État est ce qui « revendique avec succès pour son propre compte LE MONOPOLE DE LA VIOLENCE PHYSIQUE LÉGITIME ». (*Le savant et le politique*, 1919)

5. Intervention publique. Dans d'autres domaines (économie, éducation, santé...), l'..... (ou intervention) de l'État peut être variable (de nulle à très forte. C'est sur la question du champ d'intervention de l'État que se distinguent deux grandes théories politiques : le SOCIALISME et le LIBÉRALISME.

..... : Ses valeurs fondamentales sont la liberté individuelle et la propriété privée. L'intervention de l'État en dehors des fonctions régaliennes doit donc être limitée au maximum et l'État ne doit pas imposer de règles au marché (c'est-à-dire aux échanges commerciaux). Dans une société strictement libérale, il n'y aurait pas d'État-Providence (sécurité sociale, assurance-chômage, services publics...) et le marché serait libre, c'est-à-dire non-soumis à des règles édictées par l'État.

..... : Ses valeurs fondamentales sont la justice sociale et l'égalité des droits. L'État doit donc compenser les inégalités produites par les interactions économiques, en assurant notamment l'accès de tous aux services et aux biens considérés comme essentiels : la santé, l'éducation, les transports, les télécommunications ou encore l'eau (liste non-exhaustive). La collecte des impôts permet cette redistribution des richesses.

La plupart des États existant se situent entre les deux extrêmes du « tout privé » et du « tout public ». La France est un État plus que les États-Unis, mais depuis 40 ans, il est de plus en plus (► Voir Repère 26)

Exercice. Compléter le texte avec les mots suivants : administre - ingérence - théocratie - civile - socialisme - judiciaire - législative - libéral - gouverner - institution - libéralisme - territoire - autoritarisme - socialiste - défense - police - politique (X2) - lois - gouvernement

📖 Exercice. Voici 7 images.

Quelles sont celles qui correspondent à une fonction régaliennne de l'État ? Celles qui correspondent à une intervention publique ou à un service public ?



2 Questions philosophiques

- ◉ Que doit-on à l'État ? ◉ L'État est-il au-dessus des lois ? ◉ L'État doit-il faire le bonheur de ses citoyens ?
- ◉ Au nom de quoi peut-on s'opposer à l'État ? ◉ Peut-on se passer de l'État ?

LA NATURE

1 Définitions

Étymologie. Du latin *NATURA* qui vient du verbe *NASCI*, « naître ». *NATURA* traduit le grec *PHYSIS*, qui vient du verbe *PHYSEIN*, « croître ».

1. Ensemble des êtres naturels. Les êtres naturels sont ceux qui, croissent et au sein d'un tout par des lois qu'on appelle les lois

On trouve souvent, notamment dans les textes religieux, mais aussi dans de nombreux textes de philosophie l'idée de l'existence d'une hiérarchie entre les êtres naturels, l'être humain se situant généralement en haut de la pyramide. Ex. La *scala naturae* issue du christianisme.

2. Principe de production des êtres naturels. Cause qui permet d'expliquer comment les choses viennent à l'existence et se transforment. Force présente (elle est donc) qui joue le même rôle explicatif que le dieu des religions monothéistes (qui est cependant un créateur). (► Voir Repère 29)

3. Nature / culture. La nature peut désigner tout ce qui existe ou se produit en dehors de l'..... et de l'histoire humaine.

- La culture désigne alors tout ce qui est par l'être humain, formant généralement un tout ou un système qui distingue les humaines entre elles. Ex. La diversité des cultures humaines. Le propre des objets ou des phénomènes culturels, c'est qu'ils sont parfaitement, contingents et arbitraires. Ex. La diversité des langues humaines ou la diversité des techniques (► Voir Notion 08.)

- La culture désigne le processus général par lequel les êtres humains particuliers (et l'humanité en général) transforment par leurs multiples activités (travail, art, langage...) le monde naturel qui les entoure, c'est-à-dire leur et se transforment aussi

- Les individus peuvent par ailleurs se, c'est-à-dire acquérir une culture qui leur est propre. Ex. apprendre un instrument de musique...

De nombreux penseurs considèrent la culture comme la manifestation d'une liberté que seul l'être humain posséderait au sein de la nature, justifiant bien souvent sa supposée position dominante au sein de celle-ci. DESCARTES : Grâce à la science et la technique nous pouvons « nous rendre comme maître et possesseurs de la nature » (*Discours de la Méthode*, 1637).

4. La nature de quelque chose. Synonyme de ESSENCE. (► Voir Repère 08) Toutes les propriétés ou les d'un être ou d'un phénomène naturel qui le définissent et lui confèrent son Ex. La nature de l'homme (ou nature humaine).

📖 Exercice Compléter le texte avec les mots suivants : créé - immanente - environnement - activité - artificiels - transcendant - sociétés - ordonné - caractéristiques - naissent - eux-mêmes - périssent - identité - cultiver - physiques